

Fiche de procédure

Informations de base	
<p>COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure 2021/0012(COD) codécision) Règlement</p>	Procédure terminée
<p>Mesures spécifiques et temporaires dans le contexte de l'épidémie de COVID-19 concernant la validité de certains certificats, licences et autorisations et le report de certaines vérifications périodiques et formations dans certains domaines de la législation des transports</p> <p>Voir aussi Règlement 2020/698 2020/0068(COD)</p>	
<p>Sujet</p> <p>3.20.02 Transport ferroviaire de personnes et de marchandises 3.20.02.01 Sécurité ferroviaire 3.20.03 Transport maritime de personnes et fret 3.20.03.01 Sécurité maritime 3.20.04 Transport fluvial 3.20.05 Transport routier de personnes et de marchandises 3.20.06 Réglementation des transports, sécurité routière, contrôle technique, permis 4.20 Santé publique 4.20.01 Médecine, maladies</p>	

Evénements clés			
26/01/2021	Décision par la commission, sans rapport		
08/02/2021	Annonce en plénière de la saisine de la commission, 1ère lecture		
11/02/2021	Résultat du vote au parlement		
11/02/2021	Décision du Parlement, 1ère lecture	T9-0049/2021	Résumé
16/02/2021	Adoption de l'acte par le Conseil après la 1ère lecture du Parlement		
16/02/2021	Signature de l'acte final		
17/02/2021	Fin de la procédure au Parlement		
22/02/2021	Publication de l'acte final au Journal officiel		